



La réhabilitation énergétique des bâtiments

Solutions techniques et de conception pour atteindre une performance énergétique et un confort d'usage

Durée : 2 jours (en présence) ou 4 demi-journées (à distance) soit 14 heures

Thématique(s) : Construction durable, DDQE, Eco-conception, Formation courte, Réhabilitation énergétique

Date : 4, 5, 6 & 7 juin 2024 (matins)

Lieu : Formation à distance (classe virtuelle)

Intervenant(s) : **Samuel COURGEY**, Expert technique Bâtiment et Environnement, Association Arcanne, Formateur DDQE (Arcanne)

Programme de formation

Jour 1 : Isolation - enjeux et critères de choix

- Thermique / Confort. Rappels des notions de base
- Éléments de contexte. Quelles performances pour les parois ? (neuf et réhabilitation)
- Conditions pour une isolation performante et pérenne
- Isolation et humidité. (Besoin de pare vapeur ?...)
- Isolation et inertie. Notion de confort d'été
- Que serait une isolation écologique
- Critères pour le choix des isolants : éléments thermiques, hygrométriques, économiques et environnementaux

Jour 2 : La réhabilitation énergétique

- Éléments de contexte. Quelles performances pour les bâtiments ?
- Faire atteindre le niveau BBC à un bâtiment existant : Principes, méthodologie ; Investir dans la conception ; Investir sur l'enveloppe du bâtiment ; Investir dans les équipements (ventilation, chauffage, ECS...)
- Complémentarité des options de base
- Focus sur le fonctionnement hygrométrique du mur ancien
- Lorsque l'on ne peut isoler les murs ? Les sols ?
- Les questionnements en suspens ; les pistes non encore exploitées

Objectifs de formation

- Réaliser la contribution de l'isolation sur le fonctionnement d'un bâtiment (performance, inertie, confort d'été...)
- Savoir choisir un isolant, particulièrement au regard des problématiques liées à l'humidité
- Conception, isolation, captage solaire, équipements, comportement... : Savoir identifier les nombreux leviers d'action pour qu'un bâtiment existant atteigne le niveau BBC

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

2 jours (en présence) ou 4 demi-journées (à distance) soit 14 heures

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- *Formation à distance : pour permettre la bonne interactivité de la formation, les stagiaires s'engagent à participer caméra allumée et micro ouvert, et à s'assurer de bonnes conditions matérielles.*
- Taille du groupe : max. 20 personnes en présence, et max. 15 personnes à distance.

Tarifs de la formation

900 € HT soit 1080 € TTC

& tarif préférentiel : 820 € HT soit 984 € TTC pour une inscription à 2 ou +

& pour les [anciens stagiaires DDQE](#) : 740 € HT (888 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Nous contacter

Dernière mise à jour du programme

12/09/2024

Contact de la formation

Sophie Charpentier

03 67 10 47 81

sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

Contact inscription

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.
Organisme de formation certifié QUALIOPF (au titre de la catégorie Actions de formation)